



## DOSSIER D'INSCRIPTION BIQUALIFICATION 2019 / 2020

Mademoiselle, Monsieur,

Vous entrez ou vous êtes actuellement en formation dans la section Biquilification du LPO de Chamonix.

- **Validation de votre inscription en Biquilification en 2019-2020 par retour du dossier d'Inscription complet.**

A la chaine d'inscription du lycée **pour les secondes le mercredi 03 juillet de 12h30 à 19h30 et jeudi 4 juillet de 8h00 à 16h00** ou **par voie postale**, à l'attention du secrétariat élèves **pour les 1ères et Terminales** avant le 08 juillet 2019.

L'engagement de l'élève

- La fiche d'inscription et d'adhésion à l'Association Sportive avec le règlement de 50 €

Par chèque à l'ordre de : « Association Sportive LPO de Chamonix ». L'adhésion à l'association sportive concerne de manière obligatoire tous les élèves de biquilification.

- Les élèves en biquilification provenant d'un département hors 74, doivent obligatoirement nous fournir les coordonnées d'un référent sur la Haute Savoie. Cette personne sera appelée en cas de maladie ou si l'élève n'a pas respecté le règlement intérieur. Indiquez les coordonnées sur le document « demande d'internat »

**Lors de la réunion de rentrée pour les parents et les élèves le 2 septembre** (convocation ci jointe), vous devrez nous remettre :

- Le règlement pour la participation aux frais d'encadrement de 500 € \*

Par chèque à l'ordre de : « Agent comptable du LPO Frison-Roche de Chamonix »

- Le certificat médical et la fiche médicale complétée par un médecin du sport.

**Ces documents sont obligatoires et doivent être rendus en plus du dossier d'inscription scolaire aux dates indiquées ci-dessus.**

### CONSEILS de préparation physique pour la rentrée:

Nous proposons un rythme d'entraînement physique assez soutenu pendant la période d'automne. Au regard des objectifs de formation, il est important d'arriver dans une bonne forme physique, aussi voici ce que nous vous conseillons de faire en amont :

- du CARDIO, sous forme de footing rapide, de course/marche en montagne, de vélo, de natation, etc....
- du RENFORCEMENT, sous forme de gainage, abdos, pompes, etc...
- tous les sports en rapport avec les APPUIS et la COORDINATION, comme le Tennis, le Squash, le Hand, le Beach Volley...

Prenez conscience que plus vous serez prêts physiquement à la rentrée, mieux vous supporterez les charges d'entraînement et plus votre récupération sera facile (moins de difficulté à combiner études et sport).

Les coordonnateurs Biquilification  
M. Pellet Bourgeois - M. Poussin



## ENGAGEMENT ELEVE BI-QUALIFICATION 2019/2020

L'engagement précise :

### A. Les objectifs de la formation bi-qualifiante :

1. Aider l'élève à réussir son diplôme Bac Pro **COMMERCE**, BAC GÉNÉRAL
2. Permettre à l'élève de valider la Formation Générale Commune (FGC) des diplômes d'état (AEM, ski alpin et ski de fond).
3. Aider l'élève dans sa préparation aux épreuves techniques des diplômes d'état.
4. Aider l'élève à améliorer sa connaissance générale de la montagne.
5. Aider l'élève dans sa formation par un suivi et des évaluations individualisées.

Aussi en retour, l'élève devra avoir un comportement et un investissement à la hauteur de ses ambitions.

### B. Les moyens mis en œuvre :

La convention cadre signée entre la **Région Rhône-Alpes**, la **Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale**, et du **Rectorat de Grenoble**, permet de donner aux élèves le maximum de chance pour réussir leur projet professionnel et scolaire.

Le **lycée Polyvalent**, grâce à la **Région Rhône-Alpes**, assure la prise en charge des frais de déplacements et des frais pédagogiques.

Les familles participent financièrement chaque année (500 €) pour la rémunération des professionnels sur le terrain ainsi que pour les frais d'hébergement et de restauration (à l'internat ou en stage).

L'**Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme (ENSA)** est responsable de la FGC et le **lycée Polyvalent**, le maître d'œuvre. L'accès à la formation est accordé après la réussite aux tests d'entrée réalisés chaque fin d'année scolaire.

Le **lycée Polyvalent** prépare donc les élèves à la FGC autour des 5 thématiques suivantes :

- Accueil des différents publics
- Environnement touristique
- Milieu naturel
- Physiologie
- Réglementation

Chaque année au mois de mai, les élèves se présenteront à l'examen ponctuel de la FGC sous réserve de l'obtention au test technique (AEM, ski alpin ou ski de fond). La correction et la validation de la FGC est assurée par l'ENSA.

Le rythme de formation est le suivant :

- ☛ La formation bi-qualification se déroule sur un cycle d'étude de 4 ans en section professionnelle et de 3 ans en section générale. Les cours de la FGC se déroulent en 2<sup>e</sup> année et s'individualisent en fonction de la réussite au test technique.
- ☛ L'attention des élèves est attirée sur le fait, qu'en l'absence de travail et de résultats sur la Formation Générale Commune, une exclusion de la section bi-qualification peut être prononcée après un deuxième échec.

Le **lycée Polyvalent** prépare également l'élève aux épreuves techniques spécifiques :

L'emploi du temps des élèves est annualisé et permet de leur proposer des entraînements dans leurs spécialités (de 19 à 37 jours environ suivant les années de formation).

Les élèves non titulaires de l'attestation de premier secours (**PSC1**) bénéficieront de la formation au **lycée Polyvalent** (NB : cette formation étant obligatoire pour tout diplôme d'état).



### C. Les obligations de l'élève :

En contrepartie de cet aménagement le lycée Polyvalent attend que l'élève s'engage à :

- ▶ Avoir une **présence permanente et active** aux cours dans les formations scolaire et bi-qualifiante, notamment pour la préparation et l'obtention de la FGC.
- ▶ Avoir une **attitude positive face au travail nécessaire et aux attentes spécifiques** des formations scolaire et bi-qualifiante.
- ▶ Avoir un **comportement irréprochable** dans les formations scolaire et bi-qualifiante : la consommation de chique, d'alcool ou de drogue engendrera une **exclusion définitive de la formation bi-qualifiante** et au regard des attentes sportives de celle-ci en plus des sanctions disciplinaires résultant du non-respect du règlement intérieur, la consommation de tabac est fortement déconseillée.
- ▶ **Respecter rigoureusement les règles de sécurité** liées aux pratiques de la formation bi-qualifiante.
- ▶ **Respecter la procédure** pour la pré inscription et l'inscription aux tests, stages ou unités de formation de leur diplôme d'état.
- ▶ **S'inscrire à l'Association Sportive** du lycée Polyvalent et participer aux compétitions UNSS dans sa spécialité ainsi qu'aux cross UNSS.

**TOUT MANQUEMENT à l'un de ces engagements pourra entraîner LA MISE A L'EPREUVE DE L'ELEVE en BI-QUALIFICATION « Métiers de la Montagne » avec 3 types de sanction pour l'année suivante :**

- Exclusion DEFINITIVE de la formation bi-qualifiante.
- Mise à l'épreuve scolaire avec exclusion PARTIELLE de la formation bi-qualifiante.
- Mise à l'épreuve scolaire uniquement.

Le passage d'une année à l'autre en bi-qualification n'est pas systématique et dépend des résultats tant sportifs que scolaires de l'élève.

Au mois d'Avril, la Commission de Suivi et de Maintien en bi-qualification, regroupant le chef d'établissement, les coordonnateurs, les CPE et les professeurs principaux, donne un avis sur le maintien de l'élève en bi-qualification (*Très Favorable ou Favorable ou Réservé ou Défavorable*), sur la base des résultats scolaires, du niveau sportif atteint et du respect des engagements ci-dessus.

Au mois de Juin, le conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre décide de la poursuite ou non de chaque élève dans la formation bi-qualification.

Chaque année, l'admission ou le maintien sera effectif après validation du dossier médical qui devra être remis le lundi 2 septembre lors de la réunion biqualification.

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, **élève** reconnaît avoir pris connaissance de l'engagement proposé aux élèves souhaitant s'inscrire en la Bi-qualification « Métiers de la Montagne » et en accepter les obligations correspondantes.

A \_\_\_\_\_ le

Signature :

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, **responsable légal ou répondant financier de l'élève majeur ou mineur** <sup>1</sup> reconnaît avoir pris connaissance de l'engagement de formation proposé à *mon fils/ma fille/l'enfant dont j'ai la garde* <sup>1</sup>.

A \_\_\_\_\_ le

Signature :

Le coordonnateur « Montagne »  
Denis POUSSIN

Le coordonnateur « Ski Alpin »  
Guillaume PELLET-BOURGEOIS

Le Proviseur  
Muriel CLAUDEL

<sup>1</sup> rayer la mention inutile

## INFORMATIONS

### Association sportive LPO CHAMONIX

#### Année scolaire 2019 / 2020

Comme tous les Lycées, le Lycée Polyvalent de Chamonix a son association sportive présidée par le Chef d'Etablissement, et animée par les professeurs d'EPS. Cette association propose à ces adhérents des activités sportives hors du temps scolaire.

Affiliée à l'UNSS, sa mission est de faire pratiquer le sport autrement que dans un club traditionnel. La performance n'est plus le seul objectif et l'élève est incité à pratiquer à plusieurs sports dans l'année.

Trois types de pratiques sont valorisés :

- **l'animation** : l'élève pratique sans autres ambition que celles de progresser et se « faire plaisir ».
- **la compétition** : du district aux championnats de France UNSS.
- **la formation des jeunes officiels** : arbitres, juges...

#### INSCRIPTION

Pour participer aux entraînements et aux compétitions la licence UNSS est obligatoire et nécessite :

- ▶ **Un chèque de 50 €** (chèque à l'ordre de : **Association Sportive du LPO de Chamonix**).
- ▶ **L'autorisation des parents et l'adhésion de l'élève** (fiche d'inscription ci-jointe).

L'accès aux créneaux de l'AS n'est autorisé qu'aux élèves ayant payé leur cotisation et ayant rendu les fiches d'inscription (parties 1 et 2).

*La licence UNSS est valable pour l'année scolaire, pour toutes les activités sportives proposées et inclut un contrat d'assurance de base à la MAIF.*





## FICHE D'INSCRIPTION Association Sportive 2019 / 2020

### ADHESION DE L'ELEVE

Je soussigné ..... élève en classe de : ..... Né(e) le : ...../...../.....

demande mon adhésion à l'Association Sportive du LPO Frison-Roche de Chamonix.

Je m'engage à respecter le code du sportif : respecter les règles du jeu, respecter adversaires et partenaires, respecter les installations et matériels utilisés, refuser toute forme de violence et de tricherie, être maître de moi en toute circonstance, être loyal dans le sport et dans la vie, être exemplaire, généreux et tolérant. Je déclare vouloir assumer la responsabilité de mes actes en toutes circonstances.

Je joins mon règlement pour l'adhésion à l'Association Sportive de cinquante Euros (50 €) par chèque à l'ordre de : « Association Sportive LPO Frison-Roche ».

Fait à ....., le .....

Signature de l'élève adhérent :

Signature du responsable civil :

### AUTORISATION DES PARENTS

Je soussigné ..... père, mère, représentant légal (1)

demeurant à .....

autorise l'élève : Nom, Prénom : ..... Né(e) le : ...../...../.....

Régime : interne, demi-pensionnaire, externe (1)

à faire partie de l'Association Sportive du LPO Frison-Roche.

Signature du responsable civil :

Fait à ....., le .....

EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE, j'autorise le professeur responsable à prendre toutes les dispositions nécessaires, ou à le faire hospitaliser (2).

(1) Rayez la mention inutile

(2) Rayez en cas de refus d'autorisation





Chamonix Mont-Blanc, le mercredi 26 juin 2019



## **Objet : Convocation à la réunion de rentrée biquaification 2019/2020**

Nous vous invitons à la réunion de rentrée de la biquaification qui se déroulera le :

**Lundi 02 Septembre 2019**

**Lycée Général : de 14h00 à 16h00**

**Bac Pro Commerce : de 16h00 à 18h00**

**en salle polyvalente Jean-Noël MARTY  
Cité scolaire R. Frison-Roche**

Lycée Polyvalent  
Frison-Roche

Affaire suivie par  
G. PELLET-BOURGEOIS  
et D. POUSSIN  
Téléphone  
04.50.53.15.16  
Mél  
[biqualifski@gmail.com](mailto:biqualifski@gmail.com)  
[biqualifmontagne@gmail.com](mailto:biqualifmontagne@gmail.com)

106 promenade du Fori  
74401 Chamonix Cedex

### **Ordre du jour :**

#### **1. Présentation de l'organisation 2019/2020**

Planning annuel 2019/2020  
Présentation de la Formation Générale Commune

#### **2. Retour des documents du dossier.**

- Le règlement pour la participation aux **frais d'encadrement de 500 € \***  
Par chèque à l'ordre de : « Agent comptable du LPO Frison-Roche de Chamonix »
- Le certificat médical et la fiche médicale** complétée par un médecin du sport.
- Les élèves en biquaification provenant d'un département hors 74, doivent obligatoire nous fournir les coordonnées d'un référent sur la Haute Savoie. Cette personne sera appelée en de maladie ou si l'enfant n'a pas respecté le règlement intérieur. Indiquez les coordonnées sur le document « demande d'internat »

#### **3. Questions diverses**

À envoyer par mail aux coordonnateurs avant le vendredi 30/08/19

**Présence obligatoire  
de l'élève et des parents ou du représentant légal**

Muriel Claudel  
Proviseur





- **Documents médicaux obligatoires. Aucune dérogation n'est possible.**
- passation des tests techniques et physiques : certificat médical (1)
  - validation de l'admissibilité : (1) + fiche médicale (2)

## (1) CERTIFICAT MEDICAL

DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE SPORTIVE EN COMPETITION

Je, soussigné(e), docteur.....

- titulaire  
 non titulaire

du CES de médecine du sport, de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport

certifie avoir examiné ce jour

NOM : .....

Prénom : .....

né(e) le ... .. / ... .. / ... ..

et n'avoir constaté à ce jour aucun signe clinique contre-indiquant la pratique, en compétition, des sports suivants :

(rayer les sports contre-indiqués)

Alpinisme estival	Alpinisme hivernal	Athlétisme	Badminton	Cross-country
Course à pied	Course d'orientation	Escalade	Gymnastique	Handball
Judo	Musculation	Natation	Raid multi-activités	Ski alpin
Volley-ball	Snowboard	Tennis	Trail	Ski de fond

Autre(s) sport(s) contre indiqué(s) à préciser : .....

Fait à ....., le ... .. / ... .. / ... ..

Cachet et signature du médecin

## (2) FICHE MÉDICALE

EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN BI-QUALIFICATION

À réaliser par un médecin titulaire du CES de médecine du sport, de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport.

Voir document ci-joint.

## FICHE MÉDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN BI-QUALIFICATION

Cette fiche médicale doit être transmise par les familles dans les documents d'inscription, mais sous pli confidentiel à l'attention du médecin de l'éducation nationale.

Nom Prénom Domicile Date de naissance	Discipline pratiquée  Nombres d'heures  Surclassement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> oui    non Double surclassement <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> oui    non
Antécédents médicaux Antécédents chirurgicaux Traitement en cours	Autre discipline pratiquée

Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale

---

Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)

---

Examen pulmonaire

---

ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)

---

Évaluation de la croissance et de la maturation :  
 - Examen morpho-statique et anthropométrique  
 - Maturation pubertaire (critères de Tanner)

---

Plis cutanés

---

Examen de l'appareil locomoteur

---

Examen podologique

---

Examen dentaire

---

Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)

---

Dépistage des troubles visuels

---

Dépistage des troubles auditifs

---

Autres (abdomen, etc.)

---

Bilan des vaccinations

---

Conseils diététiques (si besoin)

---

Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)

Fait à ..... le ... .. / ... .. / ... ..  
 Cachet et signature du médecin  
*titulaire du CES de médecine du sport, de la capacité en médecine et biologie du sport  
 ou du diplôme d'étude spécialisée complémentaire de médecine du sport*



## Liste Matériel Obligatoire Biquilification

Désignation du Matériel selon l'option	Délais	Quantité par option				
		Lycée général		Lycée professionnel		
		Montagne	Fond	Ski Alpin	Pour Tous	
▲ Cadenas pour casiers : vestiaire, vie scolaire, armoire chambre	Début Septembre	4	4	4	4	4
▲ Sac à dos 25 litres (randonnée journée, ski hors-piste)		1	0	0	1	1
▲ Sac à dos montagne (portage skis, piolet) - 35 litres		1	0	1	0	0
▲ Sac à dos 40-45 litres uniquement pour Lycée Pro : Raid des 2eme année		0	0	0	1	1
▲ Chaussures de Trail pour course en montagne		1	1	1	1	1
▲ Porte-bidon et bidon et/ou gourde		1	1	1	1	1
▲ Bâtons de marche télescopiques		1	1	1	1	1
▲ Baudrier avec 2 points + pontet		1	0	0	0	0
▲ Chaussons d'escalade		1	0	0	0	0
▲ 4 Mousquetons de sécurité forme poire		4	0	0	0	0
▲ Système d'assurance type Petzl "Reverso 4" ou CT "Be Up" ou Beal "Air Force3"		1	0	0	0	0
▲ Casque de montagne		1	0	0	0	0
▲ 1 Longe avec mousquetons type Petzi-dual connect ou connect adjust ou Beal-Dynadoubleclip ou Simond		1	0	0	0	0
▲ Boussole		1	0	0	0	1
▲ Etui à Carte Etanche 265x480mm (format A3)		0	0	0	0	1
▲ Equipement de ski *	1	1	1	1	1	
▲ Casque de ski *	1	0	1	1	1	
▲ Détecteur Victimes en Avanche (DVA) numérique et multi-victimes	1	0	1	1	1	
▲ Pelle (de préférence métallique)	1	0	1	1	1	
▲ Sonde de recherche 200 à 240 cm	1	0	1	1	1	
▲ Skis de Randonnée + fixations type LowTech ou ATK ou Felisaz	1	0	0	0	0	
▲ Dorsale *	0	0	1	1	0	
	Fin Novembre					

\* En fonction de votre option, l'équipement de ski obligatoire est différent.

Les coordonnateurs vous conseilleront sur le choix du matériel hivernal sur simple demande par mail.